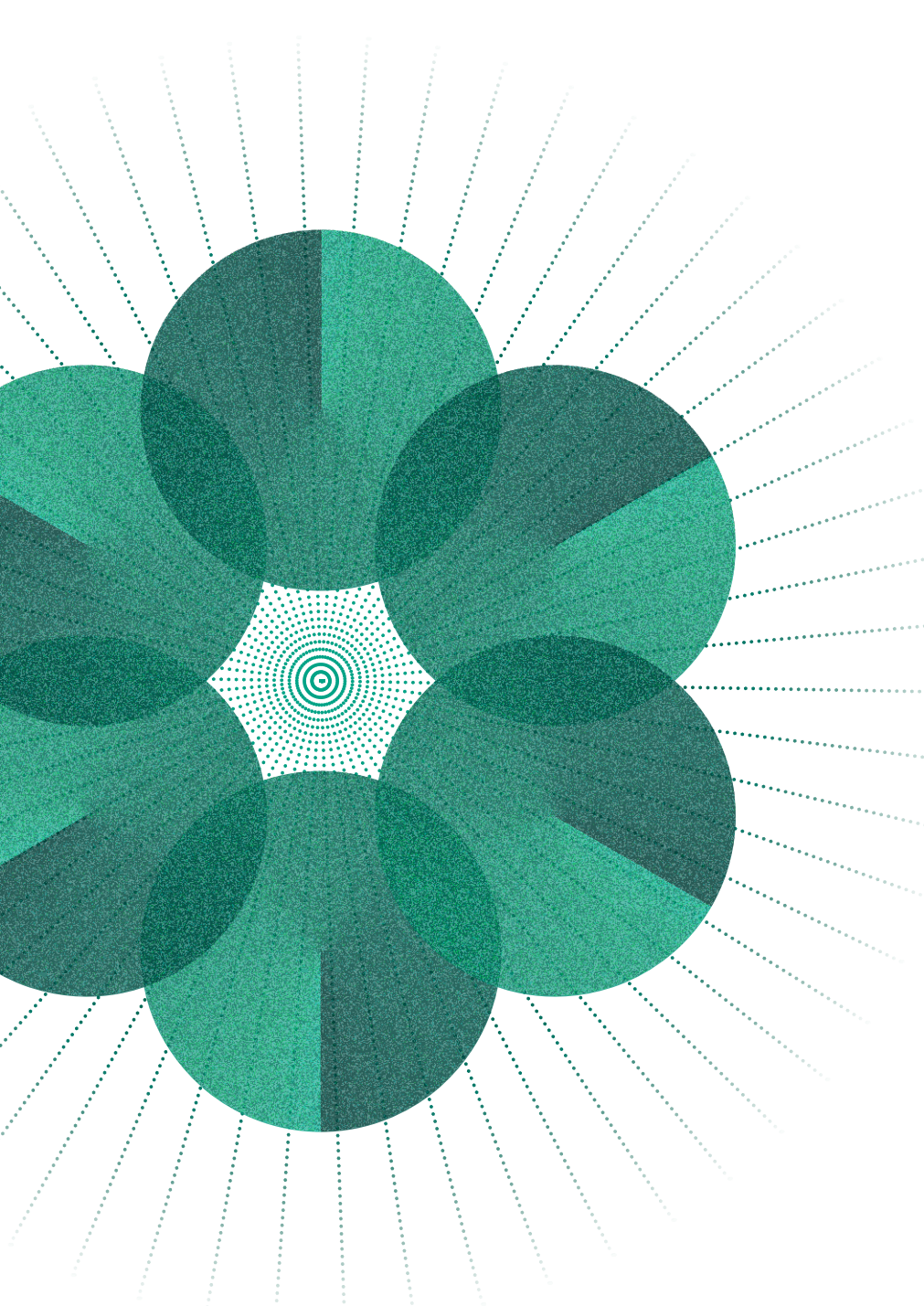




2025 *SUSTAINABILITY REPORT*

PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE INSURANCE

—
2026 Annual Statement



RENTES GENEVOISES
1849

UN-PSI and UN-PRI

Rentes Genevoises has aligned itself with the United Nations' UN-PSI and UN-PRI initiatives, to ensure that it implements best practice in sustainability, demonstrates transparency and joins forces with other committed players. By ratifying these initiatives in 2020, they have endorsed the founding principles of the UN-PSI and UN-PRI.

INITIATIVE	PRINCIPLES	PAGES
UN-PSI	Rentes Genevoises integrates environmental, social and governance (ESG) criteria that are relevant to the insurance business into its decision-making processes.	6; 7; 8; 16
	Rentes Genevoises works with its clients and partners to raise awareness of environmental, social and governance (ESG) issues, encouraging them to better manage risks and develop concrete solutions.	7; 9; 14; 18; 28
	Rentes Genevoises cooperates with governments, regulators and other stakeholders to promote global action within society in response to their environmental, social and governance challenges.	7; 9; 16; 17; 21
	Rentes Genevoises reports on the application of the Principles and demonstrates transparency by regularly publishing the status of their implementation.	2; 32; 33; 35





RAPPORT DE DURABILITÉ

2025



RENTES GENEVOISES
1849



SOMMAIRE

Mot d'introduction

3

Qui sommes-nous?

4

Stratégie de durabilité

8

Pilier 1: Assureur au service de la prévoyance

12

Pilier 2: Investisseur responsable

16

Pilier 3: Employeur motivant

22

Pilier 4: Établissement citoyen

28

Tableau d'indicateurs généraux

32

À propos de ce rapport

Le rapport de durabilité 2025 des Rentes Genevoises décrit, sur une base volontaire, les engagements, actions et performances de l'établissement en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Comparé au rapport de durabilité publié en 2024, il se présente sous un format revu et simplifié afin d'éviter les redondances avec le rapport détaillé que les Rentes Genevoises rédigent en leur qualité de signataire des Principes des Nations unies pour l'investissement responsable (UN-PRI). À noter qu'un rapport public (transparency report) est accessible en ligne sur la plateforme UN-PRI. Le masculin générique est employé pour faciliter la lecture de ce document. Il désigne toutes les personnes, quel que soit leur genre.

Périmètre du rapport

Le contenu du présent rapport détaille les activités de la société Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse, dont le siège est à Genève.

Périmètre du bilan carbone

Le bilan carbone pour l'année 2025 prend en considération les infrastructures et les activités sous contrôle opérationnel des Rentes Genevoises. Ceci concerne les bureaux du siège et les locaux de l'Annexe by Rentes Genevoises à Genève. Le bilan couvre les scopes 1, 2 et 3, hors investissement et parc immobilier.

Période de reporting

1^{er} janvier 2025 – 31 décembre 2025

Date de publication

Juin 2026



QUAND PRÉVOYANCE RIME AVEC DURABILITÉ

Depuis plusieurs années, les Rentes Genevoises inscrivent leurs activités de prévoyance dans une démarche progressive de durabilité, en cohérence avec leurs valeurs d'anticipation et de pérennité.

Bien que cette orientation s'ancre dans l'ADN de l'établissement, certaines dates clés ont marqué une accélération. Ainsi, l'année 2020 opère un tournant, puisqu'en adhérant aux principes des Nations unies pour l'investissement et l'assurance responsables, nous avons particulièrement progressé sur notre principal levier d'impact: l'investissement. Cet engagement a également abouti à la définition d'un Plan de transition climatique venant consolider d'autres initiatives comme la mise en place en 2013 d'un système de management de l'énergie (SME) pour notre parc immobilier.

Aujourd'hui, notre approche de durabilité s'est élargie à l'ensemble de nos activités, en se structurant autour de quatre piliers qui témoignent de notre responsabilité en tant qu'assureur, investisseur, employeur et établissement citoyen. Le présent rapport reflète cette dynamique. Il dresse un état des lieux de nos engagements et des progrès réalisés, tout en s'inscrivant dans un processus d'amélioration continue, appelé à se poursuivre et à se renforcer.

À travers cette publication, les Rentes Genevoises réaffirment également leur ambition d'intégrer les principes de durabilité au cœur de leur mission, dans une logique de transparence et de long terme. Nous souhaitons de cette manière rendre la durabilité compréhensible pour le plus grand nombre, mais aussi concrète et partagée, en donnant une vision claire de nos actions responsables et de leur mise en œuvre.

Julie Besson
Directrice générale



QUI SOMMES-NOUS?

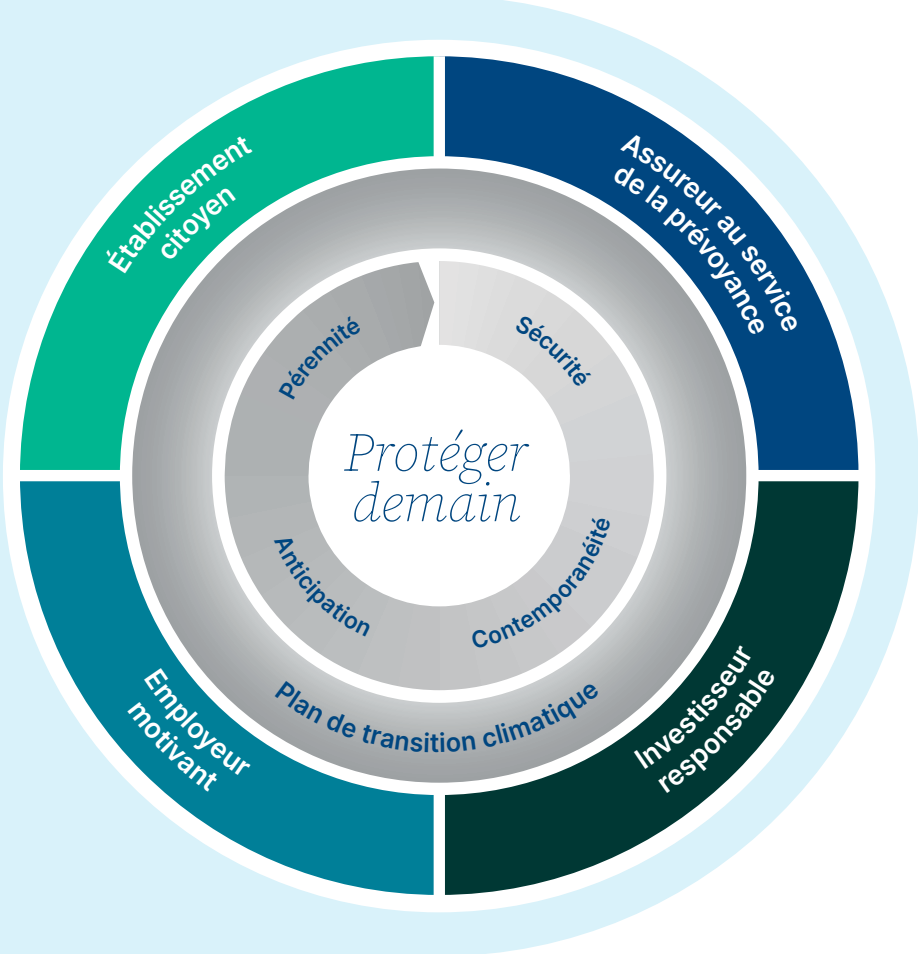


 **2.63 milliards**
DE FRANCS AU BILAN

 **116.9 %**
DEGRÉ DE COUVERTURE

 **21 861**
CONTRATS EN COURS

 **45**
COLLABORATEURS



Les Rentes Genevoises

En tant que première société de prévoyance et d'assurance mutuelle établie en Suisse, les Rentes Genevoises poursuivent depuis plus de 175 ans la même mission. Inscrite dans la loi¹, cette dernière consiste à promouvoir la prévoyance en matière de risque vieillesse et longévité en distribuant des rentes. Dans cette perspective, notre établissement perpétue la dimension de responsabilité sociale instituée par notre fondateur James Fazy qui, en 1849, affichait sa volonté d'offrir à chaque habitant du canton une retraite digne. Une vision durable illustrée encore aujourd'hui par les valeurs cardinales de l'entreprise que sont la sécurité, la contemporanéité, l'anticipation et la pérennité.

Un modèle d'affaires mutualiste

Le modèle économique des Rentes Genevoises est intrinsèquement durable par sa structure juridique et ses objectifs. Instituées comme un établissement de droit public à but social, elles fonctionnent sous la forme d'une caisse mutuelle d'assurance. Les Rentes Genevoises sont donc indépendantes de l'État pour tout ce qui touche à la gestion et la fortune, tout en étant placées sous sa surveillance prudentielle.

En l'absence d'actionnariat, les Rentes Genevoises n'ont pas pour objectif la recherche du profit maximum, mais la volonté d'offrir les meilleures prestations à leurs assurés. Nous travaillons dans le même temps à la constitution de réserves et de provisions suffisantes pour garantir la sécurité des placements à long terme.

“Notre établissement perpétue la dimension de responsabilité sociale instituée par notre fondateur James Fazy qui, en 1849, affichait sa volonté d'offrir à chaque habitant du canton une retraite digne.”

¹ Loi concernant les Rentes Genevoises - Assurance pour la vieillesse (LRG) du 3 décembre 1992, art. 2

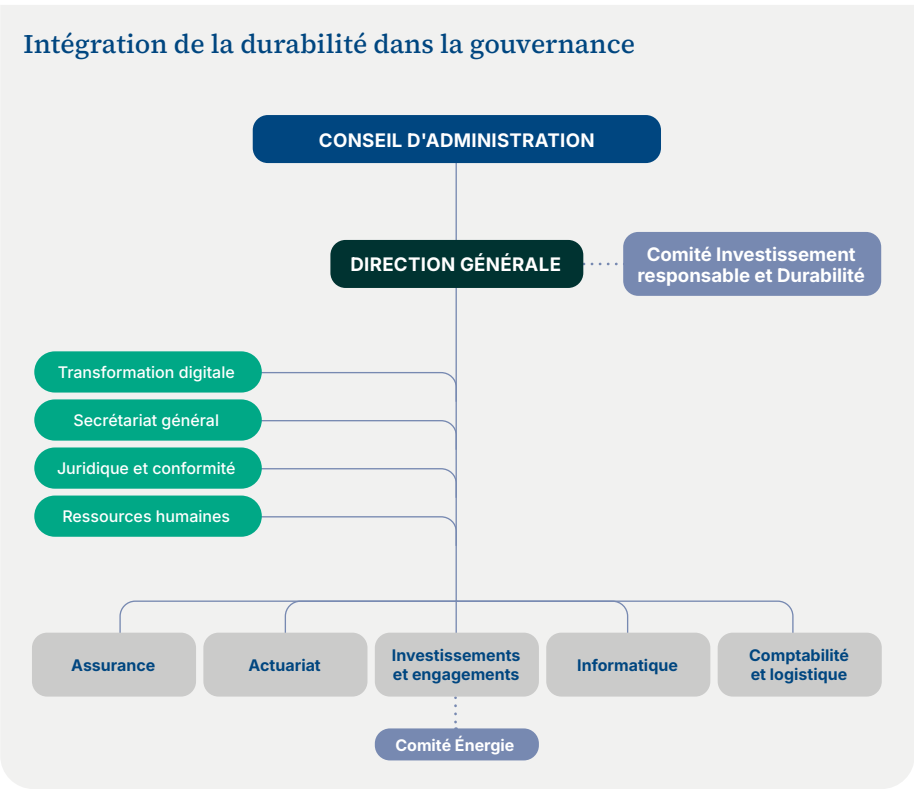


QUI SOMMES-NOUS?



Gouvernance de la durabilité

Pour piloter leurs enjeux de gouvernance, et plus précisément ceux liés à la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE), les Rentes Genevoises se sont structurées de manière à intégrer les principes de durabilité dans la conduite des affaires. Encadré par la Loi concernant les Rentes Genevoises, notre établissement est surveillé par le Conseil d'État genevois, à travers le Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures, qui met en œuvre l'ensemble des dispositifs nécessaires pour maintenir sa stabilité. Ce lien spécifique avec les autorités cantonales garantit le déploiement d'une gestion prudente et la mise en œuvre d'une vision à long terme.



Conseil d'administration

Sur le plan de la durabilité, le Conseil d'administration valide la stratégie de durabilité, dont la gestion opérationnelle est déléguée à la Direction générale et au Comité de direction; il suit également les risques climatiques ainsi que les risques ESG en lien avec le plan d'action UN-PSI. En application des bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, il s'appuie pour remplir sa mission sur différentes commissions, dont la commission du Conseil (pour la rémunération et les nominations), la commission de placement (qui inclut l'immobilier), la commission de tarifications et prestations et, enfin, la commission d'audit et de gestion des risques. Les sept membres du Conseil d'administration participent une fois par an à un séminaire stratégique au cours duquel ils s'assurent de la bonne exécution de la stratégie de durabilité.

La plus haute instance des Rentes Genevoises comprend quatre femmes et trois hommes. Cinq d'entre eux, dont le président, sont nommés par le Conseil d'État et deux sont désignés par les assurés.

Membres du Conseil d'administration

Dominique Grosbéty, président; Nicole Beiner, vice-présidente; Olivier Baudry; Philippe Maeder; Caroline Ming Knoll; Olivia Selvi; Alessia Torricelli Dolfi.

Comité Investissement responsable et Durabilité (CoDur)

Émanation du Comité de direction, le Comité Investissement responsable et Durabilité a été créé en 2025. Piloté par la directrice générale qui porte la démarche de durabilité au sein de l'entreprise, il succède au Comité ESG avec une mission élargie puisqu'il a désormais pour objectif de superviser les initiatives stratégiques et opérationnelles liées à la durabilité ainsi qu'aux investissements responsables et à leur mise en œuvre.

Membres du CoDur

Julie Besson, directrice générale; Sandrine Alphonse, responsable Ressources humaines; Philippe Gaud, responsable Investissements et engagements; Olivier Parisi, responsable Gestion de portefeuille; Quentin Desreumaux, responsable Immobilier; Yves Piccino, responsable Assurance; Olivier Ayadi, responsable Comptabilité et logistique; Yves Maumary responsable Informatique et Sébastien Ramseyer, responsable Marketing et communication.

Comité Énergie (CoEn)

Le Comité Énergie est rattaché au Domaine Investissements et engagements. Il veille au bon fonctionnement du système de management de l'énergie (SME), dont l'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre du parc immobilier des Rentes Genevoises.

Membres du CoEn

Philippe Gaud, responsable Investissements et engagements; Olivier Parisi, responsable Gestion de portefeuille; Quentin Desreumaux, responsable Immobilier; Florent Perret, responsable technique immobilier et Joachim Fuchs, directeur Stratégie immobilier durable de Signa-Terre.

Gestion des risques

Intégrée dans les processus organisationnels, la structure de gouvernance et le référentiel réglementaire et documentaire de notre établissement, la gestion des risques occupe une place centrale non seulement dans la conduite de nos affaires, mais aussi dans l'atteinte des objectifs que nous nous sommes fixés. Dans ce cadre, le système de contrôle interne (SCI) donne aux membres du Conseil d'administration une image précise et fiable des risques, de leur niveau et de leur maîtrise. Il garantit la transparence ainsi qu'une gestion conforme aux exigences légales et réglementaires. Celle-ci fait d'ailleurs régulièrement l'objet de missions de contrôle ciblées par l'audit interne. Reconnu avec les risques ESG comme un risque clé pour les Rentes Genevoises, le risque climatique est géré comme tel.

Éthique et conformité

Les Rentes Genevoises appliquent les règles de bonne gouvernance dictées par la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) ainsi que le Code suisse des bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise. Notre établissement a par ailleurs intégré les principes de l'investissement responsable (UN-PRI) et de l'assurance durable (UN-PSI) préconisés par les Nations unies. Outre l'ASIP, les Rentes Genevoises sont membres de l'Association suisse d'assurances (ASA), de la Fondation Ethos et du Groupement des institutions de prévoyance (GIP).

Au niveau des ressources humaines, les valeurs et les principes qui encadrent les relations avec les collaboratrices et les collaborateurs de l'entreprise sont détaillés dans le Règlement du personnel. Chaque employé confirme annuellement qu'il n'a pas été confronté à des problèmes d'éthique ou à des conflits d'intérêts. Sur ces points, aucun cas n'a été signalé jusqu'à présent.

Politique d'achats

Les Rentes Genevoises disposent d'une politique d'achats intégrant de manière transversale des critères de durabilité et de responsabilité. Celle-ci prend en compte l'ensemble du cycle de vie des biens et services, de la production à la fin de vie, en recherchant un équilibre entre enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Cette approche est pleinement intégrée aux processus d'acquisition et repose à la fois sur la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs et sur l'implication des prestataires, dans une logique d'amélioration continue. Dans le cadre des appels d'offres, les soumissionnaires sont également évalués au regard de leurs engagements ESG ainsi que sur le respect des exigences sociales et légales applicables.

Pédagogie et sensibilisation

Fidèles à notre mission de promotion de la prévoyance, nous publions trois fois par an, à l'intention de nos assurés, Êre magazine, qui aborde, dans certaines rubriques dédiées, des thématiques liées à la durabilité. Nous sensibilisons également nos collaboratrices et collaborateurs en organisant chaque année une journée consacrée à la durabilité. En 2025, une journée à la ferme urbaine de Budé a combiné présentation du site, sensibilisation au compost, visite des cultures et atelier de cuisine à partir de produits locaux et de saison.



Un engagement à long terme

Pour répondre aux défis sociaux et environnementaux actuels, nous avons intégré dans notre stratégie d'entreprise un volet dédié aux enjeux de durabilité. Nous avons dans ce but défini différents thèmes pertinents afin d'ancrer des pratiques durables dans la conduite de nos activités. À celles-ci vient s'ajouter une démarche d'investissement responsable engagée depuis près de vingt ans, renforcée par l'application des principes de durabilité des Nations unies.

Sachant que le dérèglement climatique expose en particulier les investissements mobiliers et immobiliers des Rentes Genevoises, nous avons également défini un Plan de transition climatique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre avec un objectif net zéro à 2050, aligné sur l'Accord de Paris.

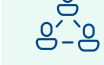
Étapes clés

1849	→ 2007	→ 2008	→ 2020	→ 2022	→ 2024	→ 2025
Création par James Fazy des Rentes Genevoises, premier établissement de prévoyance en Suisse	Inscription dans les principes de fonctionnement des Rentes Genevoises du statut d'établissement socialement responsable	Signature de la Charte de l'Association suisse des instituts de prévoyance dédiée au comportement d'investissement éthique	Publication d'une Charte d'investissement responsable Signature des principes des Nations Unies pour l'investissement responsable (UN-PRI) et une assurance responsable (UN-PSI)	Inscription de la durabilité dans la vision de l'entreprise à travers sa devise « Protéger demain » Publication du premier plan de transition climatique	Publication d'un premier Rapport de durabilité (pour l'exercice 2023)	Création du Comité Investissement responsable et Durabilité

Parties prenantes

En 2024, nous avons identifié et hiérarchisé nos parties prenantes en tenant compte des catégories courantes, notamment les catégories spécifiques aux secteurs de l'assurance et de la prévoyance. Dans le cadre de cet exercice, nous avons également défini les modalités de dialogues existantes avec celles-ci. Certaines d'entre elles ont par ailleurs été sondées sur des thématiques en lien avec la durabilité.

C'est le cas par exemple du Conseil d'administration, interrogé lors de son séminaire stratégique, ou encore des collaboratrices et collaborateurs, au travers d'une enquête interne sur le climat social. Les résultats obtenus ont permis de nous assurer que les démarches en cours étaient alignées avec leurs attentes.

PARTIES PRENANTES	MOYENS D'ENGAGEMENT	OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT
 Conseil d'administration	Séances officielles, échanges directs, rapports, audit interne, etc.	Superviser et piloter la conduite des activités
 Collaboratrices Collaborateurs	Plan de formation, enquêtes de satisfaction, questionnaire « climat social », réunions du personnel, réunions bilatérales, échanges directs.	Mettre la performance individuelle au service de la performance collective pour les assurés
 Assurés Assurées	Enquêtes de satisfaction, échanges directs ou lors d'événements, ouverture d'un espace dédié à la promotion de la prévoyance, conférences, communication en ligne, etc.	Offrir une expérience client unique
 Acteurs institutionnels (État de Genève)	Séances officielles, échanges directs, rapports, etc.	Répondre aux buts fixés par la loi (LRG)
 Auditeur interne	Séances, échanges directs, rapports, audit du système de management de l'énergie (SME), etc.	Évaluer les processus, la gestion des risques et la conformité des pratiques
 Auditeur externe	Séances officielles, échanges directs, rapports, etc.	Certifier les comptes annuels et la bonne gouvernance
 Actuaire externe	Séances, échanges directs, participation à la Commission de tarification et prestations, etc.	Contrôler la conformité, les provisions et la capacité à honorer les engagements
 Fournisseurs	Échanges directs, participation à des groupes de travail, etc.	S'assurer de la prise en compte de la durabilité en amont de la chaîne de valeur
 Associations professionnelles (ASIP, Ethos, ASA, etc.)	Échanges directs, intégration des normes sectorielles dans les processus, participation à des groupes de travail, etc.	Se conformer aux meilleures pratiques de la branche



Structuration de la démarche

La consultation des parties prenantes a permis d'évaluer les impacts économiques, sociaux et environnementaux selon leur nature (positive ou négative), leur probabilité, leur ampleur et leur portée. En croisant ces données avec des normes reconnues ainsi que les attentes sectorielles, nous avons priorisé les thématiques les plus pertinentes, tant pour nos parties prenantes que pour notre établissement. Cette matérialité d'impact constitue aujourd'hui le socle de notre démarche de durabilité qui est structurée autour de quatre piliers fondamentaux.

Cette stratégie est soutenue par notre Plan de transition climatique qui s'attache en priorité à réduire les émissions carbone liées aux portefeuilles d'investissement et au parc immobilier.



PILIER 1

Assureur au service de la prévoyance

Objectif : offrir une protection forte du patrimoine et une performance à long terme.

THÈMES PERTINENTS

- Prévoyance responsable (Relations clientèle, Marketing des produits et services, Communication et transparence, Accès aux rentes pour tous, Cybersécurité et protection des données)
- Stabilité et protection du capital des assurés et Politique de risques
- Performance économique et Politique des excédents
- Conformité socio-économique
- Digitalisation et innovation

PILIER 2

Investisseur responsable

Objectif : mobiliser le capital pour une économie décarbonée à l'horizon 2050.

THÈMES PERTINENTS

- Vote et engagement
- Recherche d'impact positif dans l'investissement
- Exclusion
- Gestion du parc d'immeubles

PILIER 3

Employeur motivant

Objectif : favoriser l'épanouissement et le développement des compétences des talents de l'entreprise.

THÈMES PERTINENTS

- Environnement de travail
- Diversité et égalité des chances
- Lutte contre les discriminations
- Éducation et formation
- Santé au travail

PILIER 4

Établissement citoyen

Objectif : mettre en place des mesures pour réduire les émissions carbone opérationnelles et s'engager activement au sein de la communauté genevoise à travers des actions sociales, culturelles et environnementales.

THÈMES PERTINENTS

- Engagement social, culturel et environnemental
- Émissions carbone opérationnelles

Plan de transition climatique - Émissions carbone - Énergie





PILIER 1



ASSUREUR AU SERVICE DE LA PRÉVOYANCE

LE CŒUR DE MÉTIER DES RENTES GENEVOISES

Fondées pour développer la prévoyance dans le canton, les Rentes Genevoises sont toujours restées fidèles à leur mission de base : offrir des solutions d'assurance individuelles et collectives pour les personnes et les entreprises liées à Genève par leur activité, leur résidence ou leur origine. Spécialistes de la rente viagère, elles allient dans ce cadre stabilité et performance afin de créer de la valeur sur le long terme dans l'intérêt non seulement des assurés, mais aussi du tissu économique local.

Des produits pour constituer et protéger son patrimoine

Pour répondre à la diversité des besoins en matière de prévoyance, nous proposons une gamme de cinq produits modulables et flexibles, auxquels nos assurés peuvent souscrire de manière séparée ou combinée. Cette offre permet à chacun et chacune de construire une solution adaptée à sa situation personnelle et à son projet, en particulier la planification de sa retraite. Nous avons fait des produits à tarif garanti notre spécialité. Il convient toutefois de relever que certains d'entre eux intègrent également une part d'épargne à taux variable, offrant ainsi un potentiel de rendement supérieur, notamment sur des horizons d'épargne à long terme.

Les rentes viagères de 3A, de 3B et de libre passage garantissent un revenu fixe à vie. Les Rentes Genevoises s'engagent en effet à poursuivre leur versement même lorsque l'ensemble du capital cotisé est épuisé. Une clause de restitution de capital en cas de décès permettant de verser le solde non utilisé aux héritiers peut également être définie. Le Revenu d'études et la Rente certaine garantissent, pour leur part, un versement sur une période déterminée.

Nos produits

Le 3e pilier A

Le 3e pilier B

La Police de libre passage

Le Revenu d'études (constitution d'un capital de financement)

La Rente certaine (rente échelonnée et sécurisée sur une période donnée)

Une approche mutualiste alignée sur les intérêts des assurés

Notre principal avantage réside dans notre modèle mutualiste. En l'absence d'actionnaires, nous réinvestissons tous nos bénéfices au profit de nos assurés. Notre gouvernance reflète également cet engagement. En effet, en intégrant des représentants des assurés, le Conseil d'administration assure que leurs intérêts sont pleinement pris en compte dans les décisions stratégiques. Cette organisation, associée à un cadre réglementaire strict, assure un haut niveau de transparence et de contrôle.

Sur le plan financier, nous poursuivons des objectifs clairs : garantir des revenus suffisants pour honorer nos engagements, maintenir un haut niveau de solvabilité et soutenir notre développement à long terme. Pour y parvenir, nous nous appuyons sur une stratégie tarifaire adaptée, une gestion responsable des investissements, ainsi qu'une maîtrise rigoureuse des risques, y compris climatiques.

“En l'absence d'actionnaires, nous réinvestissons tous nos bénéfices au profit de nos assurés.”



Politique d'excédents

Tout excédent est redistribué exclusivement aux assurés sous la forme d'un renforcement des réserves, de compléments d'excédents, de revalorisation des rentes ou de bonus d'intérêts. Ce modèle garantit que chaque franc investi contribue directement à la pérennité du système et à la protection du patrimoine des clients.

La performance économique des Rentes Genevoises et leur politique d'excédents sont détaillées dans leur rapport annuel. Les rentes versées s'élevaient cette année à 107.7 millions de francs. Signalons que les résultats obtenus en 2025 sont conformes aux objectifs fixés. Le fonds d'excédents s'élevait, quant à lui, à 19.5 millions de francs. Versée uniquement les années impaires, la revalorisation s'est montée début 2025 à 6.7 millions de francs. La solvabilité reste bonne grâce à un degré de couverture de 116.9 %.



Rentes garanties par l'État

Les rentes que nous versons à nos assurés bénéficient d'une garantie de l'État de Genève. Instauré en 1930, mais jamais activé depuis, ce dispositif constitue un élément de sécurité supplémentaire pour nos clients et témoigne de la solidité des Rentes Genevoises.

Expérience client

La qualité du service proposé par notre établissement passe aussi par la possibilité offerte aux assurés d'interagir directement avec nos équipes. Dans ce sens, nous attachons une grande importance à la dimension humaine de la relation. Nos conseillers se tiennent à la disposition des clients pour les accompagner dans leurs démarches et leurs réflexions, que ce soit au travers d'entretiens téléphoniques ou de rencontres. Le personnel de la réception est également formé pour répondre directement à certaines demandes, mais aussi à des questions sur des sujets de prévoyance ou sur nos produits. L'ouverture récente de L'Annexe, un espace dédié à la promotion de la prévoyance, est également une manière de nous rapprocher de la population pour favoriser l'échange et la discussion.

Soucieux de maintenir un niveau élevé de satisfaction, nous réalisons chaque année une enquête auprès de nos assurés. Cette démarche nous permet de recueillir des retours concrets sur leur expérience, de mesurer la qualité de nos prestations et d'identifier des pistes d'amélioration. Lorsque celles-ci sont mineures, elles font l'objet de mesures directes ; les améliorations majeures, elles, sont intégrées dans la stratégie. C'est dans cette logique que nous construisons, jour après jour, une relation de confiance durable avec nos clients.



94.3 %

92.9 %
en 2024

TAUX DE SATISFACTION CLIENT

“Chaque franc investi contribue directement à la pérennité du système et à la protection du patrimoine des clients.”

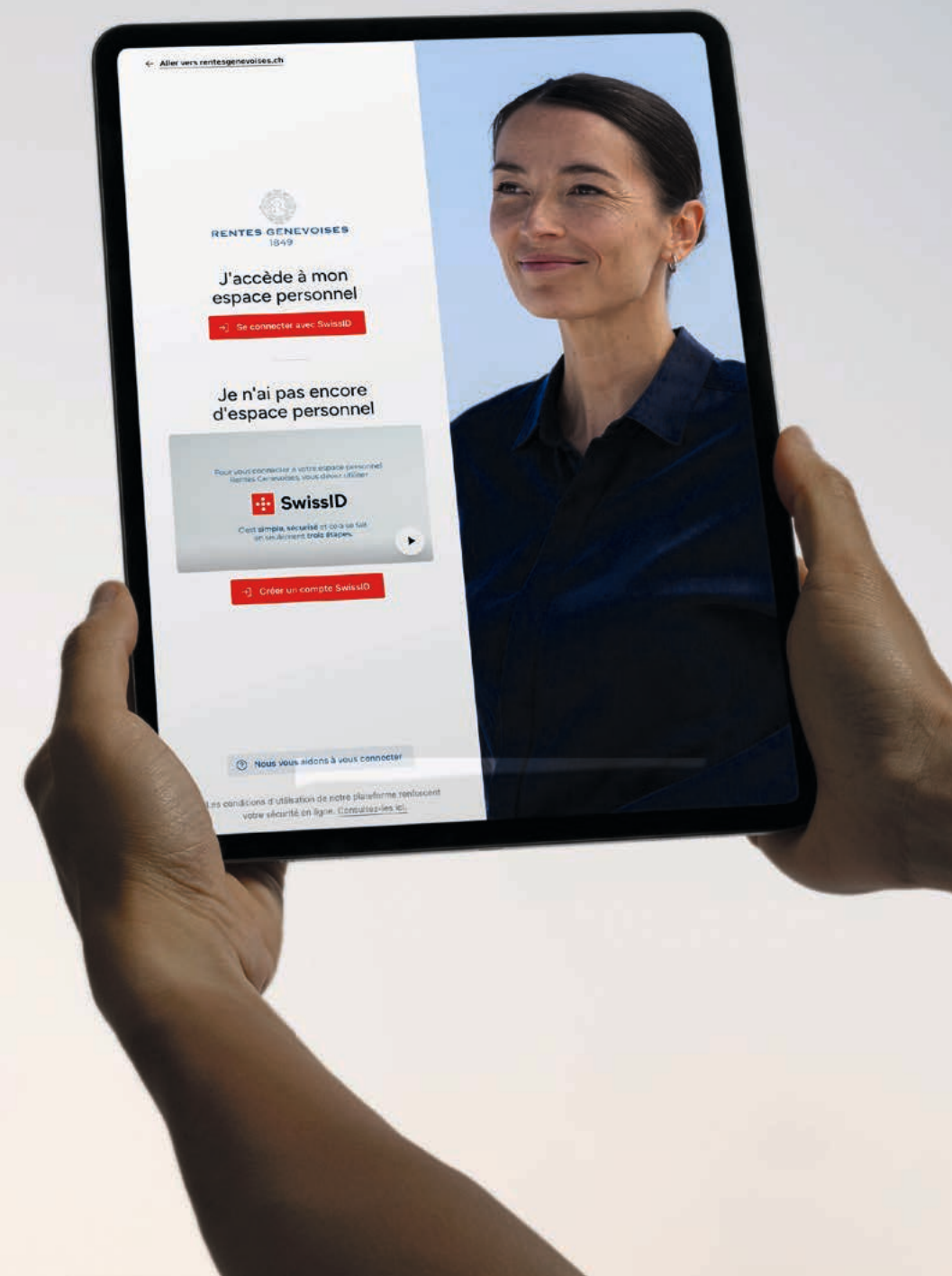


DIGITALISATION

UN NOUVEAU PORTAIL CLIENT POUR RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ ET L'AUTONOMIE

Fidèles à notre approche d'amélioration continue, nous avons décidé au sein des Rentes Genevoises de faire évoluer en profondeur l'ensemble de notre écosystème digital. Parmi les chantiers les plus importants de cette année figure la refonte du portail client, effectuée afin de faciliter les démarches des assurés et l'accès à leurs documents personnels. Autonomie renforcée, gestion simplifiée, transparence et suivi, cette nouvelle plateforme offrira dès 2026 une expérience en ligne plus efficiente et personnalisée.

En parallèle, et afin d'affiner encore notre connaissance client, nous travaillons au développement d'un nouveau CRM qui nous aidera à mieux cibler notre accompagnement. À notre effort de digitalisation, nous avons associé un renforcement de la sécurité informatique. Ce développement s'accomplit dans le respect des lois sur la protection des données, en particulier la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) et la Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD).





INVESTISSEUR RESPONSABLE

POUR RÉPONDRE DE MANIÈRE PÉRENNE À NOS ENGAGEMENTS

Afin de remplir notre mission de prévoyance envers nos assurés, nous investissons dans différentes classes d'actifs, dont l'immobilier qui occupe depuis toujours une place importante dans notre stratégie. Dans cette perspective, nous privilégions une vision à long terme, en appliquant des principes d'investissement responsable et en mobilisant le capital de nos assurés au service d'une économie résiliente, prospère et décarbonée. Nous avons également formalisé dans ce cadre une Charte d'investissement responsable et un Plan de transition climatique avec un objectif net zéro à l'horizon 2050.

Des principes partagés

En 2020, les Rentes Genevoises ont ratifié les Principes des Nations unies en matière d'assurance responsable (UN-PSI) et en matière d'investissement responsable (UN-PRI). Ceux-ci nous engagent à intégrer des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de la chaîne de valeur de l'assurance, mais aussi à inclure des facteurs ESG dans nos processus d'analyse et de décision financière. En marge des bonnes pratiques exigées par ces deux initiatives de l'ONU, nous appliquons également la norme de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) afin de renforcer la transparence, la gouvernance et la prudence en matière de gestion.



Notre stratégie d'investissement responsable

Avec CHF 2.63 milliards au bilan, les Rentes Genevoises ont adopté une stratégie d'investissement responsable qui vise à générer de la performance durable tout en anticipant leurs risques extra-financiers. Pour concrétiser cet engagement, elles déploient cette stratégie autour de quatre outils majeurs, appliqués en 2025 – seuls ou combinés – à 98.7 % de nos placements.

Vote et engagement

En tant qu'actionnaires actifs, nous privilégions le dialogue et l'influence plutôt que le retrait passif. Nous exerçons dans ce cadre nos droits de vote de différentes manières pour inciter les entreprises cotées à adopter des stratégies plus durables en suivant le Swiss Stewardship Code² (édité par l'Asset Management Association et Swiss Sustainable Finance). Grâce à notre partenariat avec Ethos et à notre participation aux groupes Ethos Engagement Pool suisse et international, nous pouvons également faire entendre notre voix auprès des grandes entreprises cotées et des autorités de régulation. Les Rentes Genevoises sont également signataires de Climate Action 100+, ainsi que des initiatives coordonnées par les UN-PRI: Advance³, pour les droits humains, et Spring⁴, pour la nature et la biodiversité.

En 2025, 6.2 % du portefeuille étaient investis en actions suisses et 10.9 % en actions internationales avec des contrats de délégation s'élevant respectivement à 86.1 % et 58.6 %. Les votes en lien avec les titres suisses ont été effectués en suivant activement les principes des Rentes Genevoises pour 98.4 % du capital investi et 92.5 % des émissions financées, contre 75.8 % et 97.1 % pour les actions internationales. Les principaux désaccords concernaient la rémunération des dirigeants, les rapports de durabilité, la gouvernance et les résolutions d'actionnaires anti-ESG.



² <https://www.sustainablefinance.ch/api/rm/5A7ME29CD6M925N/2023-10-04-swiss-stewardship-code-final.pdf>

³ <https://public.unpri.org/investment-tools/stewardship/advance>

⁴ <https://public.unpri.org/investment-tools/stewardship/spring>

Recherche d'investissement à impact positif

Les Rentes Genevoises sélectionnent des investissements qui, en plus de générer des rendements financiers, visent un impact social ou écologique positif, notamment des investissements encourageant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

En 2025, environ 10.5 % de l'allocation étaient investis dans des fonds classés Article 9 selon le règlement européen en finance durable (SFDR), ce qui garantit un objectif d'investissement spécifiquement durable. Par ailleurs, l'investissement dans les solutions vertes – green bonds et fonds d'infrastructures énergétiques – dépasse l'objectif 2040 de 10 %. Pour permettre de combiner responsabilité sociale et rentabilité à long terme, des prêts au secteur public d'une valeur de plus de CHF 244.2 millions sont actuellement inscrits au bilan. Ces prêts sont octroyés essentiellement à des communes, des associations et des fondations en Suisse romande.



12.6 %

10.9 %
en 2024

PART DES PLACEMENTS QUI RECHERCHENT UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF



98.7 %

91.4 %
en 2024

PART DES INVESTISSEMENTS COUVERTS PAR LES OUTILS D'INTÉGRATION DE LA DURABILITÉ

Exclusion

De manière générale, les Rentes Genevoises préfèrent le dialogue et l'engagement. Dans certains cas, nous pouvons toutefois exclure des titres de nos portefeuilles, notamment si l'engagement échoue, si les risques deviennent trop importants ou sur recommandations spécifiques d'acteurs reconnus. Pour les entreprises controversées, nous nous basons sur la liste de l'Association suisse pour des investissements responsables (SVVK-ASIR)⁵ et excluons les entreprises reconnues comme violant les principes du Pacte mondial des Nations unies.

Notre exposition aux combustibles fossiles (seuil fixé à 5 % du chiffre d'affaires) poursuit sa baisse. Depuis 2022, cette exposition a diminué de 87.1 % pour le charbon et de 16.4 % pour les autres combustibles fossiles. À noter qu'en l'absence d'un plan de transition suffisamment clair sur les énergies fossiles de la part d'un gérant d'infrastructure, une demande de remboursement partiel a été faite en 2025.

244.2 millions

DE FRANCS DE PRÊTS AU SECTEUR PUBLIC
ACTUELLEMENT INSCRITS AU BILAN

74.5 %

63.3 %
en 2024

PART DE RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE
DES ENTREPRISES COTÉES

AU-DELÀ DE L'ASSAINISSEMENT

METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS PRAGMATIQUES POUR LA DURABILITÉ DE NOS BIENS IMMOBILIERS

Si la rénovation énergétique tient une place prépondérante dans le plan d'investissement des Rentes Genevoises, celles-ci disposent d'autres leviers pour rendre leur parc immobilier plus durable : monitoring du chauffage, réduction des îlots de chaleur par la végétalisation, emploi de matériaux durables dans le cadre de transformations, ou encore mise en place d'équipements moins énergivores. Le volet social a aussi son importance. Il se traduit par une sensibilisation régulière des locataires en matière de consommation et d'usage. Nous travaillons également main dans la main avec nos prestataires.

Par exemple, nous menons systématiquement des études approfondies avec le fournisseur d'énergie local afin d'évaluer la potentielle installation de sous-stations de distribution de chauffage à distance, en sous-sol de parcelles dont nous sommes propriétaires. En effet, les technologies de réseau telles que « GeniTerre » ou « GeniLac » peuvent souffrir d'un manque de place dans le centre urbain pour se déployer. Les solutions de raccordement facilité aux bâtiments représentent une collaboration gagnante pour les deux parties.

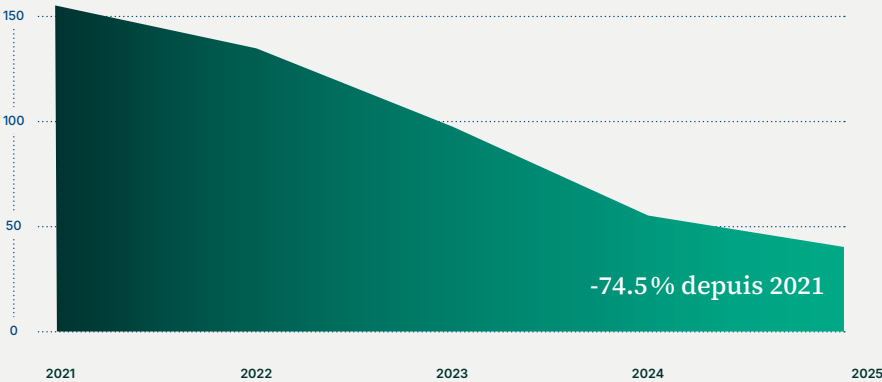
Financer la transition énergétique

Les Rentes Genevoises ont adopté un Plan de transition climatique aligné sur l'Accord de Paris, à travers lequel nous souhaitons atteindre la neutralité carbone des portefeuilles d'ici à 2050. Pour relever ce défi, des objectifs ont été fixés pour 2030, dont une réduction de 50 % des émissions financées pour certains sous-portefeuilles.

Dans ce cadre, nous nous inspirons de l'approche graduelle d'initiatives internationales – comme le Partenariat pour la comptabilité carbone des institutions financières (PCAF) ou encore la Science Based Targets initiative (SBTi) – afin de décarboner nos investissements (scope 3).

En 2025, la trajectoire des émissions financées dépasse les objectifs fixés par le Plan de transition climatique, tant pour les entreprises cotées que pour le parc immobilier. Les émissions liées aux obligations et aux actions d'entreprises cotées ont ainsi diminué de 74.5 % depuis 2021. Il faut toutefois noter dans ce cadre que le poids des émissions des investissements représente la majorité de l'empreinte carbone des Rentes Genevoises. Les activités opérationnelles revêtent, quant à elles, un caractère résiduel.

Trajectoire des émissions financées (tCO₂eq)



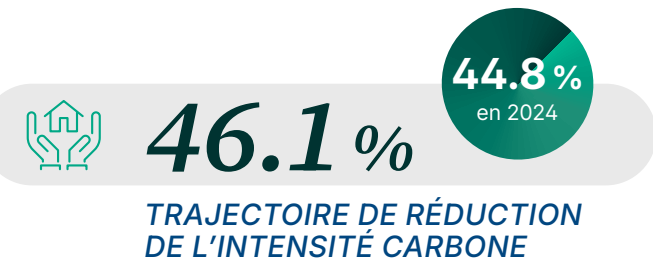
Immeuble du parc immobilier des Rentes Genevoises,
Boulevard Helvétique 32-34, Genève



Gestion du parc immobilier

Représentant près d'un quart de notre allocation, le parc immobilier des Rentes Genevoises est l'un des plus importants du canton. Comprenant 61 immeubles, 990 appartements, 150 objets commerciaux ainsi qu'un établissement scolaire, il constitue pour nous un investissement et non une activité opérationnelle. Afin de poursuivre notre engagement en faveur de la transition énergétique, nous cherchons en priorité à réduire les émissions induites par nos biens. Nous privilégions dans ce but l'assainissement, en considérant toutefois que les deux tiers de notre parc sont touchés par des mesures de protection patrimoniale, restreignant ainsi nos possibilités d'action. Nous associons à l'assainissement, quand cela est possible, la création de nouveaux logements.

Engagés de longue date dans la décarbonation de nos immeubles, nous avons mis en place, dès 2013, un système de management de l'énergie (SME) certifié ISO 50001. Cette démarche s'est accompagnée d'une planification à long terme des investissements nécessaires à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Après une douzaine d'années, le processus d'optimisation est arrivé à son terme et les résultats obtenus sont jugés très satisfaisants. Nous avons en conséquence adapté notre objectif de réduction à l'horizon 2030 en le fixant à 50 % par rapport à 2013. Le SME mis en place étant tout à fait performant, nous avons également décidé d'abandonner en 2025 la certification ISO qui ne correspondait plus aux besoins ni aux standards actuels. Atteignant 46.1% en 2025, notre trajectoire de réduction est conforme aux objectifs fixés.

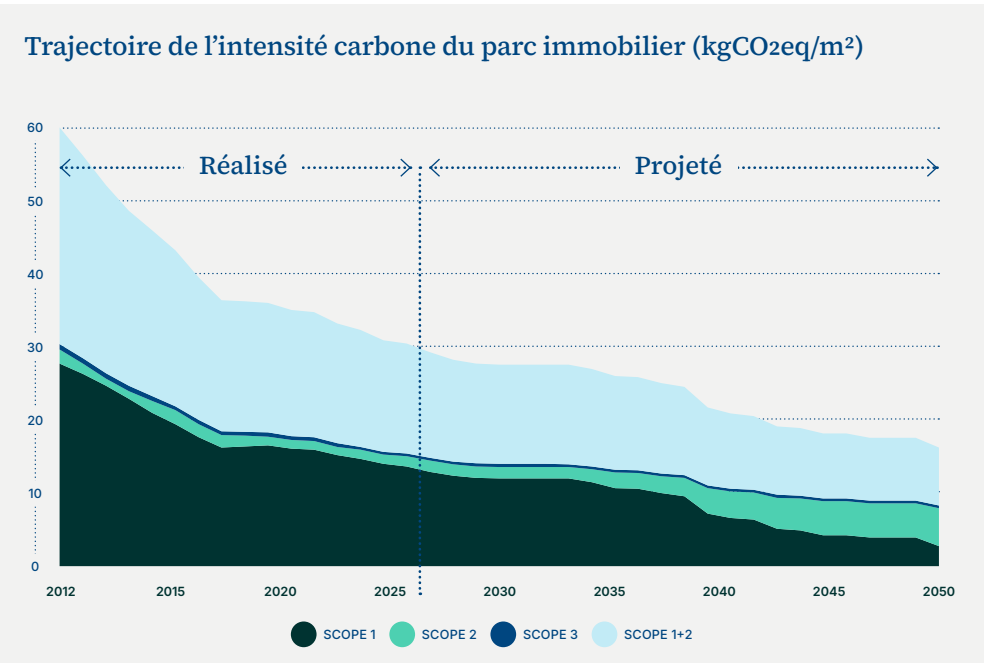


Immeuble du parc immobilier des Rentes Genevoises,
Rue du Château 4-6, Genève



En parallèle, la collaboration avec les experts en environnement se poursuit et s'enrichit de manière continue en vue d'actions très ciblées, tout en renforçant la coordination avec les Services industriels de Genève (SIG). Nous cherchons également dans ce cadre à profiter de projets de raccordement aux réseaux thermiques structurants afin de planifier de nouveaux chantiers d'assainissement.

La participation des Rentes Genevoises au programme Collectivités-Performance porté par les SIG représente également un engagement important. Cette initiative, soutenue par l'Union européenne, vise à accélérer la rénovation énergétique des immeubles locatifs grâce à un accompagnement technique, juridique et financier complet, notamment dans la phase préparatoire des travaux. Plusieurs projets ont intégré ce cadre. Les chantiers démarreront début 2027.



PILIER 3

EMPLOYEUR
MOTIVANTQUAND LA QUALITÉ
DU CADRE DE TRAVAIL
DEVIENT UN MOTEUR DE
PERFORMANCE DURABLE

Pour les Rentes Genevoises, le capital humain est la première richesse de l'établissement et, par conséquent, le moteur de sa performance. Afin de l'améliorer, nous avons mis en place pour nos collaboratrices et collaborateurs un environnement bienveillant, inclusif et propice à l'épanouissement personnel et professionnel. Cette ambition repose sur la volonté de favoriser l'acquisition de connaissances et le développement des compétences, tout en garantissant des conditions de travail attractives et un comportement conforme à l'éthique.

Environnement professionnel

Afin d'assurer la santé et le bien-être de nos employés, nous mettons à disposition des collaboratrices et collaborateurs des outils modernes et performants ainsi que des espaces de travail conçus pour optimiser leur confort. Nous offrons aussi au sein de l'établissement différents avantages sociaux comme une participation au 3e pilier ainsi qu'une flexibilisation du temps de travail. Celle-ci comprend notamment des possibilités de télétravail, de temps partiel ainsi qu'une liberté d'organisation autour de plages horaires fixes. Les employés bénéficient par ailleurs d'autres dispositions comme le financement à 100 % de l'abonnement aux transports publics ainsi que des cours de fitness subventionnés dans les locaux du siège social.

Enquête de satisfaction

En 2025, l'enquête de satisfaction annuelle menée en interne met en évidence plusieurs points positifs, en particulier l'organisation du travail, la qualité des échanges entre les équipes et leur hiérarchie, ainsi qu'un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Comme les enquêtes des années précédentes, elle confirme la qualité de l'environnement de travail et un climat social globalement positif. L'ancienneté moyenne relativement élevée au sein

de l'établissement en témoigne: elle s'élevait à 9.8 ans en 2025, contre 9.4 ans en 2024. Plusieurs collaboratrices et collaborateurs comptent par ailleurs plus de vingt-cinq ans d'engagement au sein de l'établissement.



97.5 %

93.5 %
en 2024TAUX DE SATISFACTION RELATIF
À L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

9.8 ans

9.4 ans
en 2024TAUX MOYEN D'ANCIENNETÉ
DES COLLABORATEURS

Risques psychosociaux

En matière de risques psychosociaux, les procédures et politiques mises en place encouragent une culture de la communication, du respect et de la reconnaissance. Cet environnement favorise également le bien-être et contribue à une meilleure rétention des talents. Nous agissons dans ce cadre de manière préventive en faisant de la gestion du stress et du harcèlement deux points d'attention particuliers. En matière de harcèlement par exemple, comme pour les pratiques de mobbing, les Rentes Genevoises prônent une politique de tolérance zéro.



EMPLOYEUR MOTIVANT

L'entreprise possède dans ce cadre un règlement interne détaillant une procédure claire qui définit les interventions des ressources humaines, de la supérieure ou du supérieur hiérarchique, ainsi que celles d'une personne de confiance externe. Une procédure de gestion des conflits est également en place. Elle garantit à chacune et chacun la possibilité de solliciter, en toute confidentialité, l'avis d'une personne externe indépendante. À noter que le mécanisme de conseil et de signalement n'a pas été utilisé en 2025.

Diversité, égalité des chances et lutte contre les discriminations

Dans l'univers de l'assurance, généralement perçu comme masculin, les Rentes Genevoises ont pris des mesures pour attirer les candidatures féminines, y compris pour les postes à responsabilités. Malgré les efforts de l'établissement dans ce domaine, la balance des genres demeure à majorité masculine puisque, sur les 45 personnes qui composent l'établissement, un tiers sont des femmes et deux tiers des hommes. La Direction générale reflète également cet état de fait avec une femme – la directrice générale – contre six hommes. Le Comité stratégique comprend de son côté trois femmes et huit hommes et le Conseil d'administration quatre femmes et trois hommes.

Politique salariale

La politique salariale des Rentes Genevoises repose sur l'équité et la performance. Aussi la rémunération comprend-elle une part fixe et une part variable, équivalente en général à un mois de salaire, liée à l'atteinte d'objectifs ou à la production pour les personnes plus directement chargées d'activités commerciales. En matière de politique salariale, nous garantissons une stricte égalité entre femmes et hommes et effectuons un benchmark tous les deux ans pour nous ajuster au marché.

Bien que cette pratique ne soit légalement requise qu'à partir de 100 employés, nous avons choisi de l'appliquer volontairement, assurant à nos 45 collaboratrices et collaborateurs une équité exemplaire, proactive et alignée sur le marché. Le Conseil d'administration valide annuellement les salaires et l'enveloppe des augmentations, tandis que le Conseil d'État fixe l'indemnité des administrateurs. À noter que l'attractivité économique des Rentes Genevoises a été confirmée en 2024 par une étude comparative des salaires qui a relevé un niveau général légèrement supérieur au marché.



Éducation et formation

Notre approche de la formation repose sur une forte culture d'apprentissage interne qui vise à garantir à chaque collaboratrice et collaborateur les compétences nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Les besoins de formation ne s'appuient pas toutefois sur un catalogue prédéfini, mais sont identifiés lors des entretiens annuels d'évaluation ainsi qu'au travers de demandes ponctuelles, permettant d'adapter les parcours aux évolutions des métiers et aux attentes des personnes concernées, managers comme employés. Il existe également dans ce cadre un socle commun sur différents thèmes comme la prévoyance, les ressources humaines, la protection des données et, entre autres, la cybersécurité.

Dans le domaine de la formation continue, nous encourageons l'accès à des formations diplômantes – MBA, DAS, brevets fédéraux ou certificats professionnels – afin de soutenir le développement des compétences et l'évolution des parcours professionnels. Parallèlement, les formations métiers sont largement déployées au sein de l'organisation, y compris auprès des équipes d'accueil, dans le but d'améliorer en continu la qualité du service offert aux clients. L'ensemble des activités de formation fait par ailleurs l'objet d'un suivi régulier, tant en termes d'heures que de thèmes et de participation.

“Notre approche de la formation repose sur une forte culture d'apprentissage interne qui vise à garantir à chaque collaboratrice et collaborateur les compétences nécessaires à l'exercice de ses fonctions.”



Formation de la relève

Étant une structure à taille humaine, les Rentes Genevoises s'engagent à préparer la jeune génération (apprentis, étudiants) aux défis professionnels. Nous formons actuellement un étudiant de la HEG Genève au métier d'aide-comptable. Il possède dans ce cadre un contrat à 70 % pour une durée de trois ans.

Formation continue en assurance

Mise en place en 2015, la plateforme de formation Cicero visait à garantir le niveau de compétence des conseillers en assurance ainsi que l'acquisition régulière de connaissances. Ce dispositif sera abandonné au 1^{er} janvier 2026 au profit d'un système plus complet de formation et de certification piloté par l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA/VBV). Ce système devient désormais la référence en Suisse pour la formation des intermédiaires d'assurance.



41.3 heures

+15.3
heures
vs 2024

**NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION
PAR COLLABORATEUR**



FAIRE ÉCLORE LES TALENTS

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ COMME LEVIER DE CONFIANCE ET DE LEADERSHIP

Le renforcement de la diversité et de l'égalité des chances passe par la promotion interne et l'accompagnement. En 2025, une femme a bénéficié d'un soutien dans la prise en main de ses nouvelles fonctions managériales. Dans ce cadre, des séances de coaching ont été organisées sur une période de six mois pour lui permettre d'adopter une posture de leadership équilibrée et de consolider sa capacité de décision et de délégation, tout en réduisant la charge mentale liée à ses nouvelles responsabilités.

Les bénéfices de ce processus d'accompagnement sont cependant plus larges. En effet, pour les équipes, ce dispositif favorise un climat de confiance, soutient l'autonomie et contribue à stabiliser la dynamique collective. Pour l'établissement, il sécurise les transitions managériales, facilite l'intégration de la culture organisationnelle et améliore l'efficacité opérationnelle.



PILIER 4



ÉTABLISSEMENT CITOYEN

NOUS NOUS INVESTISSONS LOCALEMENT POUR LE FUTUR DE NOTRE COMMUNAUTÉ

En encourageant des initiatives concrètes sur les plans environnemental, sportif, culturel, économique et social, nous œuvrons à l'essor d'une société plus durable au cœur du canton qui a vu naître notre établissement. Cette mission repose sur trois axes : la préservation de l'environnement, le soutien à des associations locales travaillant au profit de la population, de la jeunesse et des seniors ainsi que la sensibilisation à la prévoyance. À travers l'ensemble de nos actions, nous réaffirmons notre vocation sociale historique au service du bien commun et de la population.

Environnement et biodiversité

Les Rentes Genevoises s'impliquent dans la préservation des eaux du lac en soutenant l'Association pour la sauvegarde du Léman. Elles soutiennent également le refuge animalier Bioparc Genève à Bellevue ainsi que la Fondation Arche des abeilles qui vise à sauvegarder, développer et pérenniser les colonies locales.

Formation professionnelle et innovation

Conscientes que le progrès passe par la recherche et l'éducation, les Rentes Genevoises soutiennent la HEG Genève ainsi que l'association Genilem et l'incubateur Pulse HES-SO Genève qui participent activement au développement de projets entrepreneuriaux.

Diversité, équité et inclusion

Notre société est multiple, diverse et intergénérationnelle. Dans ce cadre, nous aidons à promouvoir le Mouvement des aînés qui offre des activités pour les 50+, l'Association sportive Schtroumpfs Genève qui favorise l'intégration et la pratique sportive de personnes en situation de handicap, ou encore l'association d'Aide aux victimes de violences en couple (AVVEC). Les Rentes Genevoises

apportent également leur soutien à différentes initiatives comme l'exposition photographique *Voices of equALLity*, le projet de l'Université de Genève «1h par m2» qui associe personnes âgées et étudiants en quête de logement, le Career Women's Forum et l'initiative «Élargis tes horizons» qui sensibilise les jeunes filles aux formations scientifiques et technologiques.

Culture

Attachés à la transmission artistique, nous nous engageons auprès de l'Orchestre des Trois-Chêne qui réunit des musiciens amateurs de la région genevoise.



Sport

Nous supportons plusieurs initiatives, associations et événements portant haut les valeurs sociales du sport comme la Course du Mandement, Proxifoot, l'École de voile du Yacht Club de Genève et l'équipe des Vétérans +50 du FC Satigny. Les Rentes Genevoises participent également chaque année avec une équipe à la Coupe de Noël à Genève, l'une des compétitions de nage en eau libre les plus populaires de Suisse.





UN LIEU POUR INSCRIRE LA PRÉVOYANCE AU CŒUR DU DÉBAT

Inaugurée en 2024, L'Annexe est un espace d'échange qui organise des événements, des conférences et des ateliers pour sensibiliser et promouvoir la prévoyance auprès de la population genevoise, en particulier les franges les plus susceptibles d'avoir des lacunes de prévoyance comme les jeunes actifs, les femmes et les indépendants. Situé en plein centre-ville, ce lieu a pour ambition de devenir, à terme, un lieu de référence pour s'informer, préparer l'avenir, ou tout simplement rencontrer des partenaires de confiance.

Après une première année d'activité, L'Annexe a réaffirmé sa mission en 2025. Au-delà des thématiques liées à la prévoyance, elle propose des conférences sur des sujets variés tels que la fiscalité, le leadership, la gestion de projets, l'indépendance, le retour à l'emploi, les études ou encore le travail à temps partiel. Elle joue également un rôle clé auprès des jeunes générations, en leur permettant de mieux appréhender les enjeux liés à la retraite et à la gestion de leur épargne. Enfin, cet espace accueille les traditionnelles conférences des Rentes Genevoises ainsi que des événements organisés par des tiers.

lannexebyrg.ch
Rue du Port 3, 1204 Genève



ÉMISSIONS CARBONE OPÉRATIONNELLES

Effort continu pour diminuer notre impact

Afin de mesurer la trajectoire de réduction de nos émissions ainsi que l'impact des actions mises en œuvre, nous évaluons annuellement le bilan carbone de nos opérations. Le périmètre concerné inclut les infrastructures et les activités sous contrôle opérationnel des Rentes Genevoises, c'est-à-dire son siège principal et L'Annexe. Cela couvre les scopes 1, 2 et 3, hors investissement (catégorie 3.15). Figurant parmi les sources d'émissions les plus importantes, l'investissement et le parc immobilier font l'objet depuis 2020 d'un suivi spécifique, détaillé dans ce rapport sous le chapitre « Investisseur responsable ».

Méthodologie

Pour réaliser le bilan de nos émissions de gaz à effet de serre, nous nous basons sur les exigences de la norme ISO 14064-1 ainsi que sur les principes de comptabilisation et de reporting du GHG Protocol. Une approche qui garantit la pertinence, la cohérence et la transparence des données d'émissions quantifiées. À noter que dans le cadre de l'exercice 2025, plusieurs ajustements méthodologiques ainsi que des corrections de données ont été appliqués rétroactivement au bilan d'émissions de l'année 2024. Les données relatives au chauffage et à l'électricité ainsi qu'aux envois et aux colis ont été recalculées afin de refléter plus précisément la situation. Après ces ajustements, les émissions totales de l'année 2024 s'établissent désormais à 119 tCO₂e, en remplacement de la valeur précédemment communiquée qui était de 112 tCO₂e.

Résultats

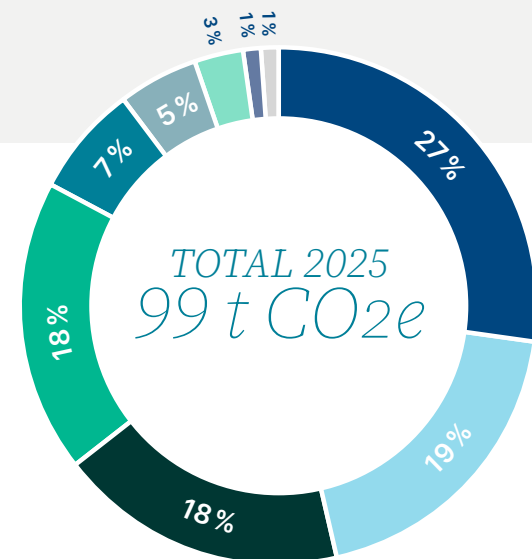
Le bilan carbone réalisé cette année montre une évolution globalement positive. De 2024 à 2025, les émissions totales sont en effet passées de 119 tCO₂ à 99 tCO₂, soit une réduction d'environ 17 %.

Plusieurs catégories enregistrent des baisses significatives, notamment l'activité digitale (-21%) et les biens d'équipement (-47%) qui bénéficient d'une diminution des dépenses ainsi que le papier et les travaux d'imprimerie (-35%) qui profitent pleinement de l'effort de digitalisation de notre établissement. Parallèlement, certains postes affichent des hausses, comme la restauration et le chauffage (+13%); l'augmentation de ce dernier étant due principalement à la comptabilisation de l'exploitation de L'Annexe sur douze mois contre quatre mois en 2024. Pour le chauffage, précisons encore que les Rentes Genevoises disposent de plusieurs leviers d'action pour en réduire l'impact, notamment au niveau de l'efficacité énergétique, de l'optimisation de la régulation des installations et de la transition vers des alternatives au gaz.

Dans ce cadre, un projet de raccordement au réseau hydrothermique GeniLac est à l'étude. Quant à la consommation d'électricité des Rentes Genevoises, celle-ci est actuellement de source 100 % renouvelable.

Répartition des émissions de CO₂ par catégorie d'émissions (hors investissements)

- | | |
|---|---|
| ● Activité digitale – 27 t CO ₂ | ● Envois – 5 t CO ₂ |
| ● Trajets pendulaires – 19 t CO ₂ | ● Restauration – 3 t CO ₂ |
| ● Chauffage – 18 t CO ₂ | ● Déplacements d'affaires – 1 t CO ₂ |
| ● Papier et travaux d'imprimerie – 18 t CO ₂ | ● Autres catégories – 0.9 t CO ₂ |
| ● Équipement IT – 7 t CO ₂ | |



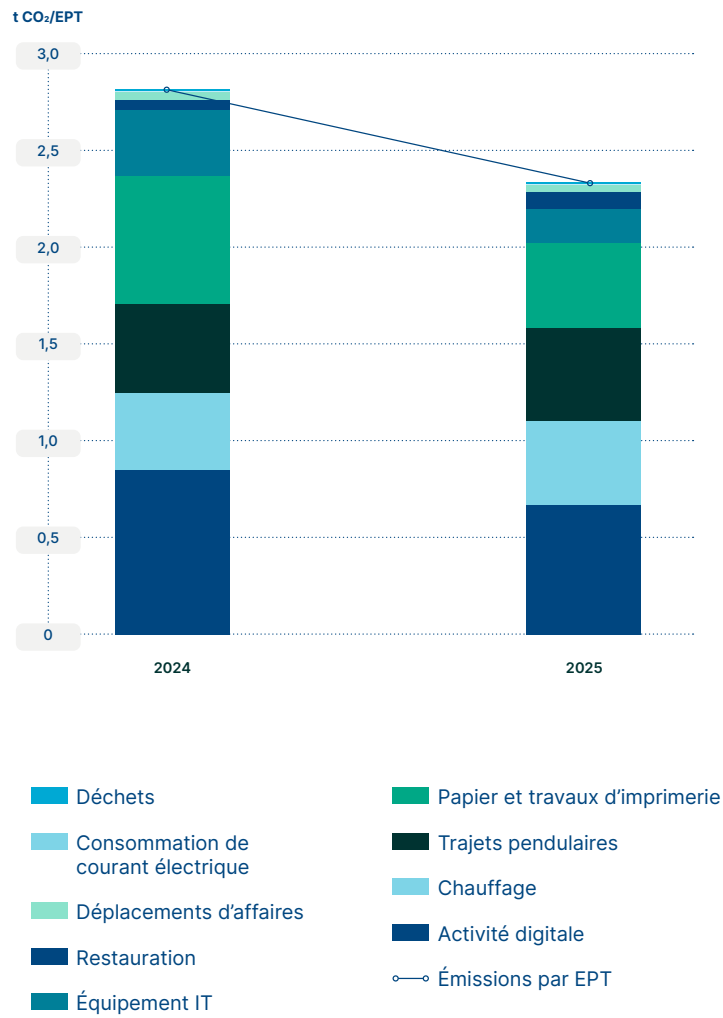
Trajets pendulaires

Chaque année, les Rentes Genevoises analysent les trajets pendulaires de leurs collaboratrices et collaborateurs. Si les émissions de CO₂ ont connu une légère hausse en 2025 par rapport à 2024 (+2 %), celle-ci s'explique principalement par une augmentation des distances parcourues en voiture. Il convient toutefois de relever que ce mode de transport ne représente que 20 % des distances totales, contre 73 % pour des modes de déplacement respectueux du climat – transports publics, vélo électrique et vélo classique –, une proportion nettement supérieure à la moyenne suisse, estimée à 46 %. Pour continuer à encourager l'usage des transports en commun, les Rentes Genevoises prennent en charge 100 % des abonnements de leur personnel.

Objectif de réduction

Depuis la publication en 2022 de notre Plan de transition climatique, les meilleures pratiques ont évolué. Il n'est en effet plus recommandé d'acheter des certificats de compensation carbone pour pallier les émissions. Ces changements ont conduit à adopter en 2024 un nouvel objectif de réduction de 20 % des émissions opérationnelles entre 2024 et 2030. Afin de favoriser la poursuite de la croissance de l'entreprise, les Rentes Genevoises ont également opté en 2025 pour un indicateur par EPT en remplacement de l'indicateur en valeur absolue utilisé précédemment, ce qui correspond cette année à -18 % par EPT et -17 % en valeur absolue. Ce résultat nous place sur une trajectoire favorable pour atteindre notre objectif. Nous avons également défini un plan d'action que nous révisons annuellement, et pilotons de nombreux indicateurs clés dans le cadre de notre stratégie de durabilité.

Évolution des émissions CO₂ et de l'intensité



JOURNÉES DATA DETOX

LIBÉRER DE L'ESPACE POUR
LIMITER LES ÉMISSIONS

Malgré une trajectoire en baisse, l'activité digitale demeure l'une des principales sources d'émission de gaz à effet de serre des Rentes Genevoises. Celle-ci couvre les usages numériques sur lesquels notre établissement exerce un contrôle direct, à savoir les licences, les volumes de stockage et les flux de données. Dans ce contexte, une politique de sobriété numérique a été mise en place, incluant l'allongement de la durée de vie des équipements et l'optimisation des usages.

Afin d'encourager l'adoption de bonnes pratiques, deux journées de «Data Detox» ont été organisées, incitant les collaboratrices et collaborateurs à trier et supprimer les données inutiles. Cette mesure a permis à chacun et chacune de contribuer à son échelle à la réduction de la consommation énergétique et donc des émissions associées





TABLEAU D'INDICATEURS GÉNÉRAUX

INDICATEURS	OBJECTIFS	2024	2025	TENDANCE
PILIER 1 : ASSUREUR AU SERVICE DE LA PRÉVOYANCE				
Part de satisfaction des clients	85 % de satisfaction	92.86 % de satisfaction	94.3 % de satisfaction	➡
Nombre de réclamations d'assurés	<10 réclamations	3 réclamations	6 réclamations	➡
Nombre de personnes sensibilisées à la prévoyance au travers des activités de promotion (L'Annexe, Conférences)	2500 personnes	4 112 personnes	3 488 personnes	➡
Nombre de nouveaux assurés	1300 assurés	1253 assurés	1272 assurés	⬅
Montant total des rentes versées	D'ici 2030 : +5 millions de rentes versées annuellement (année de référence : 2024)	102 millions de francs	107.7 millions de francs	➡
Niveau de distribution des excédents (En moyenne 5 ans)	Fonds d'excédents >5% des prestations d'assurance Excédents versés >10% du fonds d'excédents (*en période inflationniste)	Fonds d'excédents de 8.5% Excédents versés de 12.6%	Fonds d'excédents de 8.8 % Excédents versés de 21.0 %	➡
Degré de couverture (En moyenne 5 ans)	>100 %	113.4 %	113.8 %	➡
PILIER 2 : INVESTISSEUR RESPONSABLE				
Part des investissements couverts par les outils d'intégration de la durabilité	D'ici 2030 : 100% d'intégration sur les placements réalisés	91.4 %	98.7 %	➡
Part des placements qui recherchent un impact environnemental positif	Après 2030 : 10% des placements	10.9 %	12.6 %	➡
Part des placements exposés au charbon et aux autres énergies fossiles	D'ici 2030 : Exclusion pour le charbon dans les pays développés, et d'ici 2040 pour les autres pays	2.5 % pour les autres énergies fossiles 0.2 % pour le charbon	2.7 % pour les autres énergies fossiles 0.1 % pour le charbon	➡

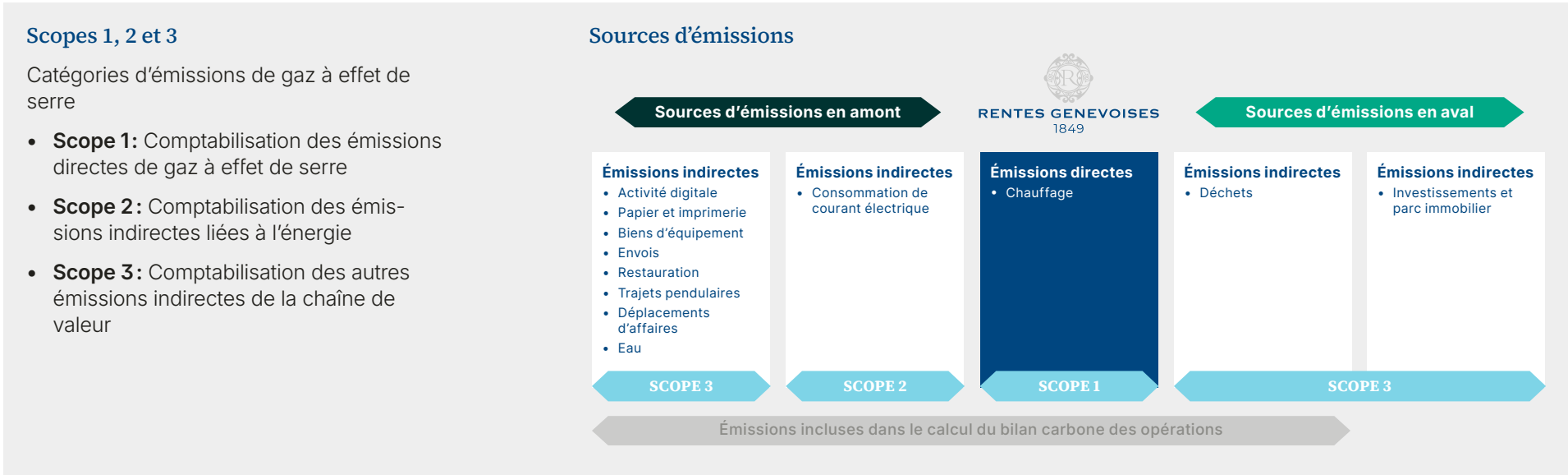


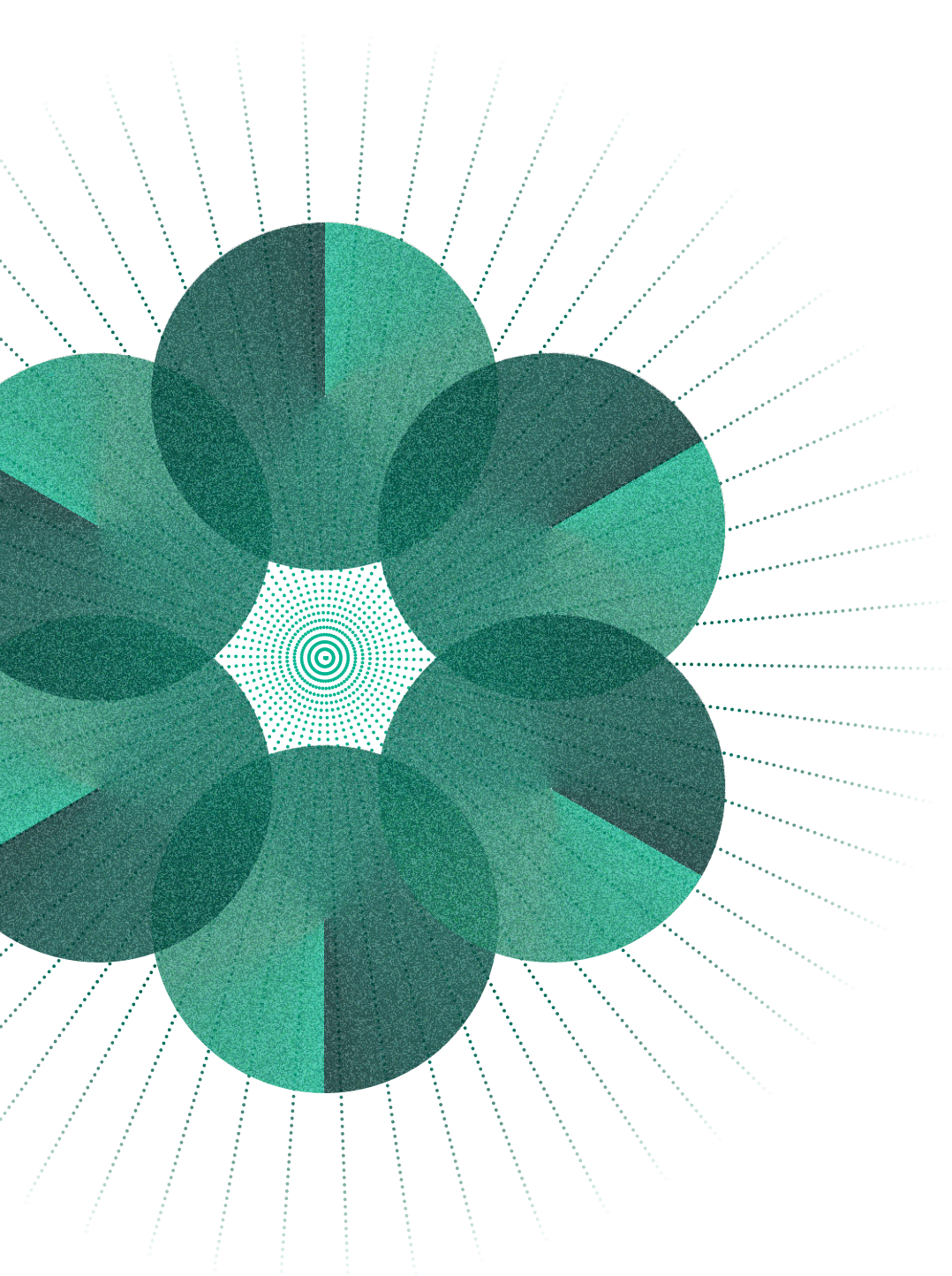
TABLEAU D'INDICATEURS

INDICATEURS	OBJECTIFS	2024	2025	TENDANCE
Part de réduction de l'empreinte carbone des entreprises cotées	D'ici 2030 : 50 % de réduction (année de référence : 2021)	63.3 % de réduction	74.5 % de réduction	➡
Part de réduction de l'intensité carbone du parc d'immeubles	D'ici 2030 : 50% de réduction (année de référence : mise en œuvre du SME)	44.8 % de réduction	46.1 % de réduction	➡
PILIER 3 : EMPLOYEUR MOTIVANT				
Taux de satisfaction pour les espaces et les places de travail offerts ainsi que leur aménagement	90 %	92 %	98 %	➡
Taux de satisfaction pour l'ambiance au travail	90 %	95%	97 %	➡
Part de collaboratrices	D'ici 2030 : +20 % (année de référence : 2024)	17 collaboratrices 38.6 %	15 collaboratrices 33.3 %	➡
Part d'écart de rémunération par rapport à l'analyse externe du marché	En moyenne être supérieur au marché Pas d'écarts >-2 %	+5%	NA	➡
Nombre de cas de discrimination, mobbing et harcèlement	0	0	0	➡
Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	20 heures minimum	26 heures	41.38 heures	➡
PILIER 4 : ÉTABLISSEMENT CITOYEN				
Nombre d'associations soutenues	Un engagement actif en faveur d'au moins une association par chacune des thématiques suivantes : l'environnement et la biodiversité, la formation professionnelle et l'innovation, la diversité, l'équité et l'inclusion, la culture ainsi que le sport	16 associations soutenues, au moins une pour chacune des thématiques	17 associations soutenues, au moins une pour chacune des thématiques	➡
Émissions carbone opérationnelles par EPT (tCO ₂ eq/EPT)	D'ici 2030 : 20 % de réduction (année de référence : 2024)	2.8 tCO ₂ e/EPT	2.3 tCO ₂ e/EPT	➡



LEXIQUE





RENTES GENEVOISES
1849

Place du Molard 11
Case postale 3013
1211 Genève 3

+41 22 817 17 17
rentesgenevoises.ch
info@rentesgenevoises.ch